

Rapport d'évaluation 2019-2022
Récapitulatif des indicateurs et des objectifs de la convention de subventionnement

Nom du subventionné : Association Le Galpon

Partie subventionnante :

- Ville de Genève, département de la culture et de la transition numérique (DCTN)

Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné :

La Ville de Genève soutient régulièrement d'une part le théâtre du Galpon (depuis 1999), lieu de travail de la compagnie Studio d'action théâtrale (SAT), et d'autre part les projets de l'Association SAT (depuis 2002). Ce soutien concrétise la volonté de la Ville de renforcer la diversité du tissu culturel théâtral de la région, de développer des projets originaux favorisant la rencontre des publics et de soutenir le travail d'une compagnie qui anime un lieu de représentations à l'année.

Les objectifs de l'association Le Galpon sont :

- de contribuer, de par sa constitution, au développement et au renforcement des activités artistiques et culturelles du Galpon auprès des partenaires publics et privés ;
- de veiller à ce que le projet artistique et culturel du Galpon puisse être mis en œuvre par les compagnies fondatrices du Galpon de la route des Péniches (compagnie de l'estuaire, Studio d'Action Théâtrale et compagnie A Hauteur des Yeux).

A travers son soutien, la Ville de Genève est attentive à ce que le Galpon :

- soit partie intégrante de la vie culturelle genevoise et régionale
- soit un instrument de travail professionnel destiné à la création indépendante régionale ;
- travaille en partenariat avec les écoles genevoises et les institutions de la région ;
- propose des activités de médiation ;
- fournisse un travail artistique et organisationnel dont la qualité soit reconnue aussi bien par le public que par la profession ;
- poursuive une politique tarifaire permettant un accès à un large public ;
- respecte les conventions collectives en vigueur dans les milieux professionnels concernés ;
- évolue vers une représentation équilibrée des genres dans la programmation.

Mention du contrat : Convention de subventionnement entre la Ville de Genève et l'association Le Galpon

Durée du contrat : du 01.01.2019 au 31.12.2022 (4 ans)

Période évaluée : du 01.01.2019 au 31.12.2021 + éléments connus de l'exercice 2022

Objectif 1 : Création, partenariats et échanges

Prendre des risques, rechercher des chemins thématiques ou formels novateurs, sans volonté de nouveauté sensationnelle. Permettre ainsi au travail artistique de se situer dans un système de valeur bien plus complexe et passionnant que celui des lois du marché. Stimuler les échanges entre les artistes de différentes disciplines, les professionnels porteurs d'autres lieux de création et les spectateurs. Privilégier les temps forts Migrations et Carrefours pour créer cette dynamique.

Indicateur : Nombre de spectacles et d'activités de culture tout public durant l'année

	2019	2020	2021	2022
Valeurs cibles	cies permanentes : 11 cies accueillies : 22 Total : 33	cies permanentes : 11 cies accueillies : 22 Total : 33	cies permanentes : 11 cies accueillies : 22 Total : 33	cies permanentes : 11 cies accueillies : 22 Total : 33
Résultat	cies permanentes : 10 cies accueillies : 19 Total : 29	cies permanentes : 11 (dont 3 sans repr.) cies accueillies : 11 (dont 5 sans repr.) Total : 22 (dont 8 sans repr.)	cies permanentes : 12 cies accueillies : 13 (dont 5 sans repr.) Total : 22 (dont 8 sans repr.) cies accueillies : 13 Total : 25	cies permanentes : 3 (prévu 7 dès automne) cies accueillies : 15 (prévu 2 dès automne) Total : 18 (et prévu 10)

Dans cet axe du projet artistique sont considérées :

- > les créations, les reprises, les événements liés (rencontres et événements festifs)
- > les résidences et mises à dispositions aux artistes ou structures artistiques pour des répétitions ou à des associations professionnelles pour des réunions de travail.

Rappel des principes de travail fondés sur le projet artistique

Le Galpon ne dispose pas de fonds de production ou coproduction. Les artistes, compagnies (y compris les compagnies permanentes) ou structures programmées sont autonomes dans leur production ; elles font donc leur propre recherche de fonds auprès des entités publiques ou privées. A noter que jusqu'à fin 2019, les compagnies programmées versaient une contribution financière (1'500 CHF par semaine d'utilisation) qui couvrait une partie des frais liés au bâtiment, à l'exploitation, à l'administration et la communication. Dès 2020, la Ville a augmenté la subvention annuelle de façon à couvrir ces frais et ne plus avoir à les faire porter aux compagnies ou structures programmées.

Le Galpon verse la totalité des recettes billetterie aux compagnies programmées. Outre cet apport financier, 3 services techniques (12 heures) sont mis à disposition, ainsi que le graphisme, l'impression et l'envoi des supports de communication. Une photographe est engagée et les photos, libres de droit, sont à disposition des compagnies et du Galpon pour les besoins de communication. L'équipe du Galpon offre un soutien lorsque cela est nécessaire pour les liens avec les écoles et la presse. Ces apports en nature (travail et matériel) sont estimés à environ 5'000 CHF par projet. Pour la programmation se déroulant dans le cadre des *Temps forts*, le Galpon engage plus de forces techniques et de communication, invite et rémunère ou défraie des artistes, actrices et acteurs de culture, politiques ou chercheuses et chercheurs à des débats, tables rondes, ateliers, performances ou expositions.

Hors temps forts, la programmation se fait sur la base des propositions / demandes que les artistes adressent au Galpon. Elle est composée de créations d'artistes et de compagnies implantées à Genève qui peuvent être soutenus par la Ville, la Loterie Romande et les fondations privées.

Les choix de programmation s'articulent sur cinq principes :

- donner la possibilité à des jeunes compagnies ou artistes de présenter leur travail (**stimuler l'émergence**) ;
- accueillir des artistes expérimentés, qui ont développé un travail dans la durée et peuvent proposer le partage et la transmission de leur savoir-faire (**favoriser l'expérience**) ;
- veiller à un équilibre entre les différentes disciplines des arts de la scène : danse théâtre, musique et pluridisciplinaire (**affirmer la pluralité artistique**) ;

- favoriser les partenariats avec des structures régionales et internationales en accueillant des projets en tournée (**développer l'échange artistique – Temps forts Carrefours**) ;
- inviter les compagnies et artistes programmés à réaliser des actions de proximité et en les soutenant dans ces réalisations (**consolider les liens artistiques, culturels et sociaux – Temps fort Migrations**).

Les artistes programmés bénéficient d'une totale liberté et autonomie de travail. L'équipe du Galpon n'intervient pas dans le processus de création et découvre les œuvres avec le public le soir de la première.

Les principes de programmation

À l'exception des temps forts (voir plus loin) pour lesquels le Galpon va parfois chercher des artistes ou des projets, la programmation se fait sur la base des demandes reçues. Le premier critère est celui de l'implantation de la compagnie à Genève ; elle doit pouvoir faire ses demandes de soutien à la création auprès de la Ville de Genève. Le Galpon reçoit un certain nombre de demandes et propositions de compagnies établies dans le canton de Vaud émanant le plus souvent de jeunes compagnies ou artistes sortant de la HETSR La Manufacture. Il les oriente sur les lieux qui peuvent coproduire ou produire leur création.

Les choix se portent sur les artistes ou compagnies plus que sur leur projet de création. Le Galpon privilégie les artistes qui mènent un travail au long cours avec une équipe plus ou moins stable et celles et ceux qui semblent avoir besoin d'un espace tel que le Galpon pour développer leur travail. Un autre critère est de trouver un équilibre entre les disciplines et les formes artistiques dans une saison et, dans la mesure des propositions reçues, de présenter au moins des créations de théâtre et de danse et lorsque cela fait sens, des créations musicales.

Voici sur les quatre années de la convention les compagnies, collectifs, associations qui étaient programmés. Pour les années 2020 et 2021 sont indiqués tous les artistes qui ont travaillé au Galpon, que les représentations soient annulées ou non.

- > En 2019 : le Coût du lapin (création musico-théâtrale), Galm-Chic Prod, SAT, L'ascenseur à poissonscie, Théâtre du Sentier (théâtre), collectif Rature (voir partenariats), une création compagnie sous chiffre, Haute école de musique, section chant (voir liens avec la formation), cie C2C, Velvet Blues (danse), Danse-Habile (voir partenariats), un Temps fort (voir ci-dessous).
- > En 2020 : Ensemble Vide+MMMMM, Ensemble Vortex, Jacques Demierre & Louis Schild (résidences musicales avec événements et installations liés), cie Métamorphoses, cie d'un instant, SAT, la Temeraria, Théâtre Tome Trois (théâtre), cie Revolver, cie de l'estuaire, cie Autotrophe, Marion Baeriswyl & D.C.P (danse), cie A Hauteur des Yeux et Batida (pluridisciplinaire, un Temps fort (voir ci-dessous)).
- > En 2021 : cie en Cie d'eux, cie Jozsef Trefeli, cie de l'estuaire, Marion Baeriswyl et D.C.P, cie Velvet Blues, cie Autotrophe (danse), cie Bleu Café, le Marcheur sur la Lune, La République éphémère (théâtre), Boxing Piano (voir partenariat), le SAT (Olympiades théâtrales), A Hauteur des Yeux (pluridisciplinaire).
- > En 2022 (jusqu'en juin) : cie Jozsef Trefeli, cie En Cie d'eux, cie Revolver, la cie de l'estuaire (danse), Le Marcheur sur la Lune, cie Alma Alba, Théâtre EnQuête, Collectif C com Comédies, les Tisseuses de Paroles, cie Bleu Café (théâtre), Laurent Valdès, Marion Baeriswyl et D.C.P (installation vidéo-musicale). En prévision pour l'automne 2022 : la Bâtie (voir partenariats), un Temps fort (voir ci-dessous), Lyres En Scène (opéra).

Les temps forts

Se déroulant sur 1 à 3 mois, généralement à l'automne, les Temps forts contextualisent la création artistique dans des problématiques sociétales ou politiques. Un budget de 40'000 CHF est réservé chaque année pour leur réalisation : invitations ou commandes artistiques (performances, expositions), renforcement de l'équipe technique (engagements ponctuels et augmentation du taux d'activité du responsable technique), renforcement de la communication (affichages, éditions), moyens matériels accrus mis à disposition des artistes programmés dans ces contextes. Selon l'ampleur de ces temps forts, des soutiens financiers complémentaires sont sollicités auprès de fondations privées.

En 2019, le temps fort *Culture et Nature* a pris sa source dans les liens noués entre le Teatro Cenit (Minca, nord de la Colombie) et le Galpon, deux lieux construits à des milliers de kilomètres l'un de

l'autre qui se sont découvert des points communs. Grâce au soutien financier d'Agenda 21 (Ville de Genève), l'association du Galpon a pu parrainer les finitions du Galpon de la jungle à Minca. Les artistes du Cenit ont été invités à Genève pour mener un atelier de pratique théâtrale pendant une semaine pour le groupe d'adolescents et jeunes adultes inscrits au projet de l'association Scène Active et présenté leur pièce *Antigona in Exilium*. La création du SAT *Tu n'obéiras point* a également été présentée dans ce contexte, Cyril Vandenbeusch a été invité à réaliser une performance sur le thème des cinq sens. Deux tables rondes sur le thème de la coopération internationale et des liens entre culture et nature ont réuni artistes, publics, politiques, militants de la coopération et lieux culturels longeant l'Arve. Un deuxième volet de ce temps fort devait donner lieu à une tournée du SAT et une résidence de la compagnie de l'estuaire en Colombie, tournées qui ont été annulées en raison de la situation sanitaire.

Des soutiens financiers ont été sollicités et obtenus auprès de diverses fondations privées pour la bonne réalisation de ce temps fort.

En 2020, le Galpon avait prévu un temps fort axé sur l'actualité et sur l'impact de celle-ci sur nos vies. Outre la présentation de créations, ce temps fort devait donner lieu à un atelier d'écriture pour des adolescents et jeunes adultes en collaboration avec l'association C-Fal et l'API et à un atelier de deux jours titré Colère et fureur au temps du COVID, invitant deux metteuses en scène française (Françoise Morel) et belge (Martine Wijkaert), une auteure québécoise (Catherine Mavrikakis) et un acteur genevois (José Lillo). Tout ce beau monde est resté à la maison, vu l'ordonnance de fermeture des théâtres. Seules les compagnies programmées ont poursuivi leur travail de création, sans le présenter au public.

En 2021, le Galpon a souhaité reprendre les thématiques de ce temps fort 2020, mais les incertitudes liées aux restrictions d'accès des publics l'ont incité à renoncer aux événements (2 jours d'ateliers et tables rondes et un atelier pour les adolescents) et ne maintenir que les représentations avec jauges réduites.

Pour 2022, le Galpon prévoit un temps fort *Tours et détours à Genève* axé sur les multiples facettes de Genève avec une création, une reprise, des tables rondes, une exposition, un atelier participatif et une création avec une classe du Secondaire II.

Les partenariats

En 2019

- > le partenariat avec le festival Rature a permis d'accueillir pendant trois jours des performances, ateliers et débats sur les questions de genre, de féminisme et plus largement de luttes sociales. Le Galpon avait déjà accueilli ce collectif en 2016 et avait particulièrement apprécié la radicalité et l'engagement des personnes qui portent ce projet. Pour les deux éditions, le Galpon a mis à disposition l'ensemble de la maison sur une semaine pour que le projet puisse se réaliser sans contraintes.
- > Le partenariat avec l'association Danse-Habile a permis d'accueillir une création chorégraphique inclusive et des ateliers ouverts à tous les publics et aux écoles
- > Le partenariat avec l'Ensemble Vide et MMMMM a donné lieu à une résidence de création ouverte au public.
- > Le partenariat avec la HEM a permis d'accueillir une création musicale vocale baroque et une comédie musicale (voir aussi remarque dans l'objectif 2).
- > Le partenariat avec la Fête du Théâtre a donné lieu à une rencontre en lien avec les représentations *Tu n'obéiras point !* (SAT)

En 2020

- > Le Galpon a participé à l'aventure *Vous êtes ici, une série au théâtre*. L'épisode 9 qui devait se dérouler au Galpon et au Théâtre du Loup a été annulé par la République éphémère.

En 2021

- > Le partenariat avec Boxing Piano a donné lieu au 3^{ème} festival Cataclysme Piano, qui se sont tous déroulés au Galpon. Une fidélité qui va déboucher, durant l'été 2022, à l'enregistrement d'œuvres créées à l'occasion de cette troisième édition du festival.
- > Le partenariat avec la Fête du Théâtre a donné lieu à une représentation de *Tu n'obéiras point* (SAT) dédiée aux marathoniens de la Fête du Théâtre.

En 2022

- > Un partenariat avec la Fête de la danse a eu lieu à l'occasion de l'accueil de l'installation vidéo et musicale *Pan-Tropicque*.

- > Un partenariat s'est amorcé dès le mois de juin avec le dispositif Le Vestiaire (voir culture active).
- > Le partenariat avec la Bâtie Festival de Genève reprend à l'automne 2022 (le dernier partenariat avec le festival datant de 2018) avec l'accueil de *Glottis* (danse).
- > Dans le cadre du partenariat avec la Fête du Théâtre, le Galpon propose un parcours sur les trois emplacements de l'histoire du Galpon.

Le Galpon participe aux rencontres Kayak (lieux scéniques genevois) et a accueilli la première conférence de presse commune en août 2020 sur la terrasse du Galpon, un événement « historique » pour deux raisons : c'était la première fois que plusieurs lieux s'associaient pour présenter leur saison à la presse et, après 6 mois de fermeture des théâtres, c'était l'annonce des réouvertures, qui sont devenues caduques quelques semaines plus tard...

Ce partenariat entre les lieux est l'occasion d'échanger sur leurs pratiques et de développer un réseau pour les publics (dispositif « Circulez ! »).

Écarts 2019-2022 sur le nombre de projets (pour 2022 données à fin juin 2022)

Projets compagnies permanentes et Galpon

2019 : 4 créations, 1 accueil (Temps Fort), 3 événements, 2 résidences (ateliers de travail)

2020 : 6 créations, 3 événements, 2 résidences (ateliers de travail) / dont 3 créations sans représentations

2021 : 5 créations, 3 reprises, 3 événements, 1 résidence atelier de travail

2022 : 1 création, 1 événement, 1 résidence. Prévu dès l'automne 2 créations, 3 reprises, 2 événements

Projets compagnies accueillies

2019 : 10 créations, 2 accueils, 2 événements, 2 résidences, 3 mises à disposition

2020 : 8 créations, 1 reprise, 1 événement, 1 résidence / dont 4 créations, 1 reprise, 1 événement sans représentations

2021 : 9 créations, 3 résidences, 1 mise à disposition / dont 5 créations sans représentations, + 1 création totalement annulée (report)

2022 : 4 créations, 5 reprises (reports), 4 événements, 1 résidence, 4 mises à disposition. Prévu dès l'automne 1 création et 1 accueil.

Sont considérées comme création les pièces qui ont été créées sans représentations en 2020 et 2021 et ont été reprises et présentées aux publics en 2021 et 2022.

Dès l'année 2020, les écarts sont surtout liés aux annulations des projets qui devaient se dérouler en écho aux représentations : rencontres, tables rondes. C'est le nombre d'événements plus que celui des créations qui s'est réduit.

Indicateur : Nombre de représentations et d'activités de culture tout public durant l'année

	2019	2020	2021	2022
Valeurs cibles	cies permanentes : 40 cies accueillies : 70 Total : 110	cies permanentes : 40 cies accueillies : 70 Total : 110	cies permanentes : 40 cies accueillies : 70 Total : 110	cies permanentes : 40 cies accueillies : 70 Total : 110
Résultat	cies permanentes : 31 cies accueillies : 80 Total : 111	cies permanentes : 23 (18 annulations) cies accueillies : 23 (27 annulations) Total : 46 (45 annulations)	cies permanentes : 52 cies accueillies : 34 (37 annulations) Total : 86 (37 annulations)	cies permanentes : 7 (prévu dès automne 21) cies accueillies : 72 (prévu dès automne 13) Total : 79 (34 prévu dès l'automne)

Les représentations

On voit que le nombre de représentations prévues correspond à peu près aux indicateurs, avec un pic en 2021 dû aux reports de 2020.

Outre les réalités d'annulations, il est prévu que chaque création se joue entre 6 et 12 fois. Les pièces plutôt performatives sont présentées entre 3 et 6 fois et les quelques accueils (spectacles en reprise ou en tournée) sont présentés entre 1 et 3 fois.

Comme précisé plus haut, le Galpon s'engage à verser la totalité des recettes billetterie aux compagnies programmées. Les annulations ne lui permettant pas d'honorer cet engagement, le Galpon a fait les démarches de demande d'indemnités en cas de pertes financière liées au Covid. Il a

reçu 80% de toutes les pertes billetterie estimées et a pu les verser intégralement aux compagnies impactées. Il a également estimé les pertes des recettes buvettes qui sont comptabilisées dans les produits d'exploitation et a été indemnisé jusqu'à juin 2021. Le canton n'est pas entré en matière pour la période de l'automne 2021 et ce sont environ 7'000 CHF qui ont manqué dans les caisses.

En 2019, la fréquentation des publics a été haute, avec une moyenne de près de 70 %. En 2020, c'est le même taux de fréquentation avec bien entendu moins de spectateurs en raison des réductions de jauge. En 2021, la moyenne est beaucoup plus élevée jusqu'à mi-septembre (98%, toujours avec des jauges réduites) mais chute à 45 % dès l'obligation d'exiger la présentation du certificat COVID. Elle a fluctué en 2022 (données jusqu'à fin juin) avec une moyenne de 70% calculée sur les pleines jauges.

Écarts 2019-2022 sur les représentations (pour 2022 données à fin juin 2022)

Projets compagnies permanentes et Galpon

2019 : 28 représentations et 3 événements

2020 : 20 représentations jauges réduites, 3 événements / 18 représentations annulées. Les 3 scolaires annulées figurent dans l'objectif 2.

2021 : 3 représentations pleine jauge, 46 représentations jauge réduite, 3 événements

2022 : 7 représentations, 1 événement. Prévu dès l'automne 19 représentations et 2 événements

Projets compagnies accueillies

2019 : 74 représentations, 5 événements, 1 ouverture de résidence

2020 : 16 représentations pleine jauge et 6 représentations jauge réduite / 26 représentations et 1 événement annulés

2021 : 12 représentations pleine jauge, 22 représentations jauge réduite / 37 représentations annulées

2022 : 72 représentations pleine jauge. Prévu dès l'automne 13 représentations.

Indicateur : Nombre de jours d'utilisation/mises à disposition pour la recherche et les répétitions

	2019	2020	2021	2022
Valeur cible	200	200	200	200
Résultat	263	327	488	187 (102 prévus dès l'été)

Les répétitions et la recherche

En règle générale, les compagnies en création répètent plusieurs semaines dans différents lieux avant d'être sur le plateau au Galpon. Les jours mentionnés dans cette partie de l'évaluation ne concernent que les jours travaillés au Galpon. En règle générale, pour les créations, le temps de plateau varie entre 3 et 6 semaines (représentations incluses).

Les fermetures publiques ont eu un impact sur le nombre de jours de répétitions. Le temps prévu pour les représentations a été utilisé (à quelques exceptions près) pour allonger le temps de répétitions. D'habitude, le Galpon réduit les mises à disposition pour des répétitions ou des résidences pendant les périodes de représentations pour des questions de cohabitation (demi-journées au lieu de journées complètes) ; durant les mois de fermetures, le Galpon n'avait plus cette contrainte, ce qui explique l'explosion des jours d'utilisation.

On voit qu'en 2022, les temps de répétitions diminuent en raison des reprises des représentations prévues. Les temps de résidences et de mises à disposition diminuent également.

Écarts 2019-2022 sur les répétitions (pour 2022 données à fin juin 2022)

Projets compagnies permanentes et Galpon

2019 : 86 jours de répétitions, 35 jours de résidences ateliers

2020 : 49 jours de répétitions, 54 jours de résidences. 75 jours pour répétitions de créations sans représentations.

2021 : 192 jours de répétitions, 68 jours de résidences. 5 jours pour répétitions création avec représentations partiellement annulées.

2022 : 13 jours de répétitions, 31 jours de résidences. Prévu 56 jours de répétitions dès l'automne 2022.

Projets compagnies accueillies

2019 : 120 jours de répétitions, 15 jours de résidence, 7 jours de mise à disposition pour répétitions hors programmation

2020 : 84 jours de répétitions. 65 jours pour répétitions de créations sans représentations.

2021 : 66 jours de répétitions, 39 jours de résidences, 5 jours de mises à disposition pour répétitions hors programmation. 113 jours de répétitions pour créations sans représentations.

2022 : 132 jours de répétitions, 5 jours de résidences, 6 jours de mises à disposition pour répétitions hors programmation. Prévu 13 jours de répétitions dès l'automne 2022 et 33 jours de résidences et mises à disposition en été 2022.

Indicateur : Nombre d'artistes et collaboratrices/teurs

	2019	2020	2021	2022
Valeurs cibles	En scène : 265 Hors scène : 170 Total : 435	En scène : 265 Hors scène : 170 Total : 435	En scène : 265 Hors scène : 170 Total : 435	En scène : 265 Hors scène : 170 Total : 435
Résultat	En scène : 213 Hors scène : 172 Total : 385	En scène : 157 Hors scène : 72 Total : 229	En scène : 174 Hors scène : 158 Total : 332	En scène : 82 Hors scène : 93 Total : 175

Les équipes artistiques

Par « en scène », le Galpon entend les artistes sur le plateau et en régie ; par « hors scène », les scénographes, les vidéastes, les compositeurs (lorsqu'ils ne diffusent, ou ne jouent pas en direct), les constructrices et constructeurs, créatrices et créateurs costumes, les maquilleuses et maquilleurs, les photographes, les administratrices et administrateurs, chargées et chargés de production, de communication ou de diffusion.

Le nombre d'artistes en scène est plus bas que prévu. Il y a eu sur les quatre ans entre 7 et 10 pièces avec 2 à 3 personnes en scène. Les pièces de groupes sont des créations avec 4 à 10 personnes en scène et en régie. En 2019, deux créations réalisées par la HEM a eu des grandes distributions composées d'étudiants (entre 15 au 40 chanteurs et instrumentistes). En 2019, le festival Rature et en 2021 le festival Boxing Piano a réuni des représentations allant du solo aux pièces regroupant une quinzaine d'artistes en scène.

En 2020, le nombre d'artistes hors scène est très inférieur aux autres années : à quelques exceptions près, ce sont uniquement les artistes du plateau qui ont continué à travailler.

Objectif 2. : Liens avec l'école et formation				
Nouer des liens par la pratique entre création artistique et éducation culturelle. Contribuer à la formation avec et entre professionnels des arts de la scène.				
Indicateur : Nombre de représentations scolaires				
	2019	2020	2021	2022
Valeur cible	3	3	3	3
Résultat	5	0 (3 annulations)	7 (2 annulations)	4
Indicateur : Nombre de formations professionnelles				
	2019	2020	2021	2022
Valeur cible	3	3	3	3
Résultat	1	1	0	0
Indicateur : Nombre d'actions de formations artistiques et culturelles				
	2019	2020	2021	2022
Valeur cible	écoles : 10 tout public : 1	écoles : 10 tout public : 1	écoles : 10 tout public : 1	écoles : 10 tout public : 1
Résultat	écoles : 17 tout public : 0	écoles : 7 (4 annulations) tout public : 0	écoles : 4 (8 annulations) tout public : 0	écoles : 14 tout public : 0
Indicateur : Nombre de participants				
	2019	2020	2021	2022
Valeur cible	250	250	250	250
Résultat	521 (et 438 spectateurs scolaires)	94	84 (et 500 spectateurs scolaires)	396 (et 60 spectateurs scolaires)
Indicateur : Nombre d'artistes impliqués				
	2019	2020	2021	2022
Valeur cible	15	15	15	15
Résultat	21 (dont 5 pour scolaires)	9	32 (dont 23 pour scolaires)	29 (dont 10 pour scolaires)
<u>Généralités</u>				
La réflexion amorcée avec les autres théâtres sur les liens entre culture scolaire et culture artistique a débouché sur un partenariat avec l'ECASE en 2018-2019. Dans ce contexte, des ateliers en lien avec les représentations (en 2018) et une rencontre sur le thème du corps et du vieillissement se sont déroulés au Galpon en février 2019, regroupant tous les élèves aides-soignants. La réflexion a également débouché sur le dispositif « Les Aventuriers », un abonnement de 12 spectacles sur la				

saison proposé aux enseignants. C'est le Galpon qui pilote ce dispositif regroupant 12 lieux scéniques depuis 2018.

En ce qui concerne la formation avec et entre professionnels des arts de la scène, le Galpon a accueilli un atelier de formation scénique et dramatique pour les étudiants des classes de chant de la HEM mené par le SAT. La compagnie de l'estuaire anime des formations continues pour les enseignants (la plupart du temps hors Galpon).

En accueillant la création d'opéra baroque *Costanza e Fortezza* puis la comédie musicale *Cabaret*, le Galpon a plus particulièrement réalisé l'objectif de formation avec et entre les professionnels expérimentés et ceux qui sont en début de carrière dans le domaine des arts de la scène. Le Galpon espérait pouvoir reconduire un tel partenariat en 2021 mais la HEM a réalisé son projet dans le cadre de la Bâtie en coproduction avec le Grand Théâtre et la Comédie de Genève.

Ce qui n'apparaît pas dans les indicateurs d'activité est l'accroissement progressif du nombre de billets écoles (hors mois de restrictions) ; comme indiqué plus haut, les efforts de collaboration déployés envers le secondaire II en particulier commencent à porter leurs fruits. À noter la qualité des échanges menés avec les élèves et enseignants des classes bénéficiant du dispositif des billets subventionnés. La plupart de ces venues donnent lieu à des échanges informels soit avec l'équipe du Galpon, soit avec les équipes artistiques.

Représentations scolaires

Le Galpon appuie auprès du Service École & Culture les propositions de représentations scolaires que lui adressent les compagnies programmées au Galpon.

Sur les 4 années concernées, ce sont majoritairement des créations de danse qui ont fait l'objet de représentations scolaires. Seule une compagnie de théâtre a donné une représentation scolaire en 2019. En 2019, 4 représentations ont concerné les écoles privées.

Formations professionnelles

Les formations professionnelles sont portées par les compagnies permanentes ; la compagnie de l'estuaire dans le domaine de la formation continue pour les enseignants et le Studio d'Action Théâtrale dans le cadre d'ateliers de théâtre pour les étudiants des classes de chant de la HEM. Pour ce qui concerne les formations animées par la compagnie de l'estuaire, la plupart se donnent hors du Galpon (HETSR La Manufacture ou centre de formation de Geisendorf) et ne figurent pas dans les données statistiques du Galpon.

Actions pour les écoles

Ce sont essentiellement des stages proposés par les compagnies dans le dispositif École & Culture, essentiellement pour l'école primaire que le Galpon appuie également auprès de ce service. Pour les ateliers ou rencontres destinées au Secondaire I (CO) et secondaire II, lorsque cela est nécessaire, le Galpon fait le relais et soutient les compagnies auprès d'École & Culture et/ou des écoles et enseignants. Pour les compagnies peu familières des documents de présentation pour les écoles, le Galpon les soutient pour la présentation de ceux-ci.

Actions tous publics

Les ateliers proposés aux adultes amateurs ne figurent pas dans cet objectif, mais dans celui de la culture active.

Des ateliers de danse sont animés par la compagnie de l'estuaire dans le cadre des Ateliers Mobiles (périscolaire) de la Ville de Genève. Ils ne figurent pas dans les statistiques du Galpon, ces ateliers se déroulant dans les établissements scolaires.

Écarts 2019-2022 sur les liens avec l'école et la formation (pour 2022 données à fin juin 2022)

Représentations scolaires

2019 : 2 reprises de compagnies accueillies pour 5 représentations

2020 : 1 création d'une compagnie permanente dont les 3 scolaires prévues ont été annulées.

2021 : 2 créations (1 cie permanente création reportée de 2020, 1 cie accueillie) pour 7 représentations, toutes avec des jauges réduites et 2 représentations annulées.

2022 : 1 reprise (cie permanente reprise de création tronquée en 2021).

Formations professionnelles

2019 : 1 formation continue (cie permanente) pour une équipe pédagogique école primaire se déroulant sur un jour au Galpon, les autres jours dans l'établissement scolaire

2020 : 1 formation pour les élèves des classes de chant HEM (cie permanente).

En 2021 et 2022, les formations professionnelles animées par la compagnie de l'estuaire ont eu lieu à la HETSR La Manufacture et dans le centre de formation de Geisendorf.

Formations artistiques et culturelles

2019 : 12 actions (3 stages différents) pour écoles primaires (cie permanente), 2 actions pour CO (Le Galpon/cie permanente), 2 actions pour le secondaire II (1 action Galpon/cie permanente et 1 action cie accueillie), 1 action pour les délégués culture du Secondaire II (Galpon).

2020 : 6 actions (2 stages différents) pour écoles primaires (cie permanente), 1 action pour secondaire II (Galpon). 6 actions prévues ont été annulées.

2021 : 4 actions (2 stages différents) pour écoles primaires (cie permanente). 8 actions (2 stages différents) pour écoles primaires (cie permanente) ont été annulées.

2022 : 12 actions (4 stages différents) pour écoles primaires (cie permanente). 1 action de création en milieu scolaire pour 6 classes de l'école des Charmilles débouchant sur une présentation au Galpon (cie permanente). 1 action pour un groupe d'élèves du secondaire II d'une école privée (Galpon).

Objectif 3. : Culture active, les arts citoyens

Envisager la création comme un espace potentiel de partage et d'expression des forces culturelles sociales. Favoriser et valoriser la mixité des populations, des métiers, des origines et des générations.

Indicateur : Nombre et type d'événements

	2019	2020	2021	2022
Valeur cible	15	15	15	15
Résultat	19	5	6	20

Indicateur : Nombre de spectateurs/participants

	2019	2020	2021	2022
Valeur cible	965	965	965	965
Résultat	179	18	12	5

Indicateur : Nombre d'artistes et collaboratrices/teurs

	2019	2020	2021	2022
Valeur cible	89	89	89	89
Résultat	36	1	5	62

Dans cet axe du projet artistique sont considérés :

- > les événements de type débats, rencontres ainsi que les mises à disposition pour des associations ou des privés pour des projets culturels ;
- > les ateliers destinés aux amateurs (certains mêlant amateurs et professionnels).

Culture active, les arts citoyens

Jusqu'en 2018, différents projets d'exposition, tables rondes et ateliers ont vu le jour grâce à des collaborations avec des associations à buts socio-culturels. Maintenant que la crise sanitaire semble derrière nous, le Galpon espère que les projets de rencontres et de débats vont trouver un nouveau souffle et ne pas rester à l'état de visioconférences. Mais indépendamment de l'impact de la crise sanitaire, force est de constater que ce tissu associatif semble s'affaiblir ; chaque association se

concentre sur ses objectifs directs et il devient difficile de mettre sur pied des partenariats sans en prendre en charge les aspects financiers. Jusqu'à présent, ces collaborations étaient fondées sur des prises en charge partagées des coûts de réalisation. Aujourd'hui, la plupart des lieux qui développent des partenariats avec de telles associations peuvent dégager des moyens pour les réaliser, ce que le Galpon ne peut se permettre pour l'instant.

Par ailleurs, ce qui est décrit dans le projet artistique comme culture active sont des activités qui, à partir de propositions concrètes, invitent les participants à expérimenter plusieurs facettes de la création artistique et ses enjeux ; ce pan des activités du Galpon est essentiellement centré sur les arts de la scène (voir pour exemple les ateliers théâtre du Galpon).

Écarts 2019-2022 sur la culture et active et les arts citoyens (pour 2022 données à fin juin 2022)

Cet objectif étant celui qui est le plus directement lié à l'ouverture de la maison à tous les publics, c'est ici que l'on trouve les plus grands écarts quantitatifs en raison des périodes de fermeture.

Événements tables rondes, débats

2019 : 2 débats, tables rondes dans le cadre du Temps fort Nature et Culture (Galpon), 1 rencontre d'échange sur les singularités et diversités artistiques avec La Pépinière, 1 rencontre débat sur la Suisse coloniale dans le cadre de la semaine contre le racisme (Agenda 21)

2020 : 1 atelier-rencontre sur 2 jours dans le cadre du Temps fort (annulés)

2021 : 1 atelier-rencontre sur 2 jours dans le cadre du Temps fort (annulés)

2022 : 1 atelier-rencontre (cie accueillie), 1 exposition et lien avec lieux culturel prévu en automne

Ateliers amateurs

2019 : 1 atelier hebdomadaire théâtre (saison 2018-2019), 6 ateliers découverte danse (Galpon/cies permanentes), 1 atelier danse en famille et 4 ateliers tous publics (cies accueillies), 1 atelier de pratique vocale et théâtrale (cie accueillie), 1 atelier de création en partenariat avec Scène Active (Galpon)

2020 : 3 ateliers découverte danse interrompus en cours de route (Galpon/cie permanente), 1 atelier de pratique corporelle (cie accueillie). 1 atelier pour adolescents dans le cadre du Temps fort annulé. L'atelier théâtre hebdomadaire prévu sur 2020-2021 a été annulé.

2021 : 4 ateliers découverte danse (Galpon/cie permanente), 1 atelier hebdomadaire théâtre (saison 2021-2020).

2022 : 1 atelier hebdomadaire théâtre (saison 2021-2020). Prévu dès l'automne : 1 atelier hebdomadaire clown-théâtre, 4 ateliers découverte danse, 10 ateliers danse enfants.

Mises à dispositions association et privés

2019 : 1 soirée du personnel (DETA)

2022 : 2 ateliers dessin pour les seniors (association accueillie)

Commentaire complémentaire sur l'année 2020

Les espaces extérieurs du Galpon sont propices aux relations. La douceur des températures du printemps 2020, le silence automobile, le chant des oiseaux, l'éclosion de la nature a incité de nombreuses habitantes et habitants à se promener, à se poser, à se rencontrer sur la terrasse du Galpon qui était fermé aux publics. Danse, discussions, yoga, jardinage, apéros improvisés, jeux de ballon sur la route libérée des véhicules ont été autant de moments d'échanges humains. Ainsi, autour du Galpon, il y avait des distances physiques entre les êtres, mais il y avait surtout une proximité sociale, du lien spontané et bienvenu. Protégés des sirènes numériques, chacune et chacun a expérimenté le « nous ».

Le Galpon s'est joint à la Caravane de la solidarité. L'équipe et les amis du Galpon sont allés servir café et thé aux personnes, nos pairs, qui attendaient, debout, leur tour dans la file de distribution de denrées d'urgence. Trimbarrant thermos et tasses dans de nombreux allers-retours depuis la cuisine du Galpon, les amis du Galpon ont fait de ces fugaces rencontres une modeste contribution à cette vaste action de solidarité.

Observations de l'association Le Galpon :

Résidences et créations

Sur les 4 années de la convention, 2 années, de mars 2020 à mars 2022, ont été sujettes à annulations, réductions de jauge, mesures sanitaires impactant le travail des artistes et l'accueil des publics. Ces années bousculées nous ont incité-e-s à réactiver et actualiser la réflexion que nous menons depuis la fondation du Galpon, à savoir que notre maison est un outil de travail dédié à la création et que celle-ci a besoin d'une temporalité plus grande que si on la considère uniquement dans sa dimension de production.

Pour mieux répondre à ces besoins de temps et pour mieux faire correspondre le nombre d'activités avec les forces de travail qui sont les nôtres, nous avons choisi de réduire le nombre de pièces programmées pour les publics tout en maintenant la même ouverture au travail des artistes par la mise à disposition de nos espaces pour des résidences et du travail de recherche sur plusieurs saisons.

En lien avec cette réflexion sur les besoins de la création, sur la nécessité de donner du temps et de l'espace à ces dynamiques d'exploration, de recherche notamment en développant l'accueil de résidences, nous avons choisi d'inviter deux artistes à collaborer au projet artistique. Justine Ruchat, auteure, actrice et metteuse en scène a réalisé sa première création au Galpon en automne 2018 dans le cadre de la Bâtie, festival de Genève. Elle a collaboré à différentes créations du Studio d'Action Théâtrale depuis 2017 et d'autres compagnies programmées au Galpon. Marion Baeriswyl est danseuse, chorégraphe et pédagogue de danse. Elle a réalisé plusieurs créations au Galpon depuis 2016 en tant que danseuse et chorégraphe et collabore aux créations de la compagnie de l'estuaire depuis 2014. Ces deux artistes, d'une autre génération que les fondatrices et fondateurs du Galpon, utilisent le Galpon pour leur travail au long cours. Elles contribuent à la réflexion sur l'accueil de résidences, les conditions nécessaires pour qu'elles soient le plus profitables possible aux artistes concernés.

La maison

Le bâtiment du Galpon, construit en 2010-2011 par l'association du Galpon avec le soutien financier et administratif de la Ville de Genève, de la FPLCE et de la République et canton de Genève (constructions) est au bénéfice d'une autorisation provisoire. La première période a couvert les années 2011 à 2017, la période actuelle d'autorisation se terminant en 2024. En 2017, le Conseil d'État, en prolongeant l'autorisation provisoire, a indiqué qu'il souhaite que l'autorisation devienne pérenne. Nous avons pris tous les contacts nécessaires pour comprendre les procédures à suivre dans ce sens. Pour l'instant, nous n'avons pas de réponse ferme quant à cette pérennisation. Cela nous inquiète car le temps passe vite et nous ne pouvons imaginer que notre association soit contrainte de démolir le bâtiment qui abrite le projet artistique et culturel du Galpon. Bâtiment qui a été construit selon les principes de recyclage avec des moyens financiers plus que raisonnables, s'intégrant parfaitement dans son environnement urbain végétalisé et répondant à tous les critères d'isolation et de consommation en vigueur.

Nous poursuivons nos démarches auprès des administrations cantonales et municipales pour assurer l'avenir de notre maison dont l'existence contribue à nourrir la vie artistique et culturelle de la cité.

Aspects financiers et administratifs

L'augmentation de la subvention annuelle allouée par la Ville de Genève dès 2020 a eu un impact positif sur les liens et l'accueil des compagnies qui n'ont plus à payer de location pour la mise à disposition de l'espace, des équipements et des services du Galpon. En raison du COVID, nous avons en revanche de la difficulté pour l'instant d'évaluer précisément l'impact financier de cette augmentation.

La fondation de bienfaisance Pictet n'a pas renouvelé son don de 10'000 CHF octroyé en 2017 et 2018, ayant choisi de concentrer ses soutiens à des projets sociaux et environnementaux. Dès 2020, nous avons sollicité la Loterie Romande et une fondation privée genevoise pour des soutiens ponctuels destinés à des équipements scéniques ou bureautiques, ceci afin de consacrer la subvention annuelle de la Ville aux activités. Pour l'instant, les réponses ont chaque fois été positives.

Au printemps 2022, le Service écoles et sport, art, citoyenneté (SESAC) a établi un contrat de prestation (4'500 CHF) pour l'administration, la communication et le suivi sur le terrain du dispositif Les aventurières et aventuriers vont au théâtre.

Concernant le personnel engagé au Galpon, il est à signaler que l'équipe permanente travaille dans des conditions salariales qui sont restées stables, sans indexation depuis que l'association est en mesure d'assurer des salaires. La base salariale mensuelle est de 4'800 CHF pour tous les employés quelle que soit leur fonction et de 62 F de tarif horaire pour les artistes engagés pour les ateliers. Les taux d'activité varient entre 40% (technique et accueil buvette) et 75% et sont à la limite des tâches à mener. Cela implique par moments des heures supplémentaires qui ne peuvent être payées. Nous travaillons en permanence à structurer et adapter au mieux le fonctionnement administratif et technique pour rester le plus en phase possible avec nos moyens à disposition pour mettre en œuvre le projet artistique.

Concernant l'évaluation et les indicateurs de la convention, nous proposons d'en simplifier les formulations pour la prochaine convention.

Perspectives

Nous souhaitons renforcer l'ouverture et le soutien aux artistes en résidence, en recherche et en création. Dans ce cadre, nous avons notamment pris contact avec l'Office cantonal de la culture et du sport afin d'examiner les pistes de soutien financier possibles.

Dans cette perspective, nous travaillons actuellement à mieux identifier les besoins et les possibilités de développement de cet axe dans notre projet artistique.

Ces deux aspects (soutien aux artistes en résidence et en création, statut des artistes invités) seront intégrés dans la mise à jour du projet artistique pour la période de 2023 à 2028.

De manière générale, nous sommes fiers d'avoir construit une maison telle que le Galpon, de nourrir le projet artistique de nos pratiques, de nos rencontres avec d'autres, des rencontres et projets qui se font sans nous mais qui ont besoin de l'outil-maison que nous avons construit. Nous sommes fiers de tenir, jour après jour, nos engagements artistiques et culturels, de défendre la notion d'engagement et de responsabilité de chacune et chacun et des un-e-s envers les autres. De continuer à réfléchir et à partager nos réflexions sur ce qu'est pour nous l'authenticité, indépendamment, en contrepoint et complémentarité aux points de vue et modes de faire qui ne sont pas les nôtres.

Nous faisons et agissons chaque jour pour que cette authenticité ne s'altère pas.

Observations de la Ville de Genève :

La Ville de Genève salue le travail qui a été mené par la codirection et l'équipe du Théâtre du Galpon durant la période concernée par la convention, considérant notamment les nombreux défis engendrés par la pandémie de COVID-19. Le Théâtre du Galpon est donc ainsi demeuré un instrument de travail important pour les artistes genevois-e-s des arts de la scène et a permis à de nombreuses compagnies genevoises, outre celles fondatrices du lieu, de profiter de cet outil scénique, situé dans un cadre unique. L'enjeu de la pérennisation de cette salle à son emplacement actuel devra d'ailleurs rapidement faire l'objet d'une discussion entre l'institution et les autorités cantonales et municipales.

La Ville de Genève relève, par ailleurs, que la programmation établie par la codirection du Théâtre du Galpon a permis à une diversité d'artistes - en termes de pratiques artistiques, mais également de générations - d'avoir accès à ce lieu et d'y présenter leur projet. Elle considère qu'un nombre important de partenariats, rencontres et tables rondes avec des structures genevoises, notamment, ont été prévus durant la période concernée (dont malheureusement une majorité a dû être annulée étant donné les restrictions sanitaires), mais que ceux-ci devront faire l'objet d'une réflexion dans les prochaines années à la lueur du constat émis par l'institution (objectif 3 du présent document et commentaires).

Faisant suite aux observations de la convention précédente, la Ville de Genève relève que l'augmentation de la subvention de fonctionnement de CHF 60'000.- du Théâtre du Galpon, dès 2020, a permis d'atteindre son objectif et, ainsi, d'assurer la mise à disposition gratuite du théâtre aux différentes compagnies accueillies durant la saison. Cela a notamment permis de renforcer la qualité des conditions de travail offerte par ce lieu aux artistes.

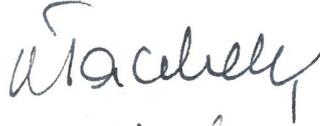
Les perspectives émises par l'institution en termes d'ouverture à d'autres modes de production, et la recherche, dans ce cadre, de moyens financiers complémentaires au soutien de la municipalité, ont été présentées à la Ville de Genève. Cette dernière salue cette réflexion, qui reste cohérente avec les missions définies conjointement pour cette scène, et confirme sa disposition à poursuivre les échanges à ce propos avec l'institution.

Pour l'association Le Galpon

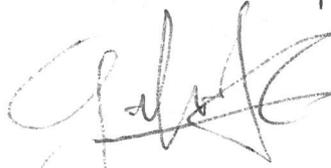
Prénom, nom, titre

Signature

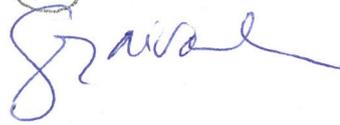
Nathalie Tacchella, Co-directrice



Gabriel Alvarez, Co-directeur



Sandra Gaspar, Présidente



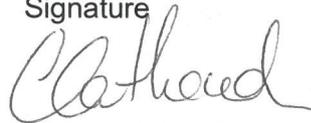
Genève, le 29 novembre 2022

Pour la Ville de Genève

Prénom, nom, titre

Signature

Coré Cathoud, Conseillère culturelle



Nicolas Cominoli, Conseiller scientifique



Genève, le 14 novembre 2022